

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

**5 place du Parc
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE**

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	43
VOTANTS	49

CONVOCATION

Datée	du 06/02/2026
Affichée	le 06/02/2026

OBJET

**Approbation d'un nouveau bilan
d'opération de la réhabilitation
du Pôle Animation Sociale
à La Madeleine**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle**

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi douze février à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le six février 2026, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Paule KLYMKO a été nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Christophe CHEBASSIER, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Philippe VAN-HOORNE, Pascal GUEUGNON, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Odile VANDEWALLE, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Philippe THOURET a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN
Christian BARBIER a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Charlène RENARD a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Marie-José MARTIN

Représentés : Sylvie MOLERO représentée par Christophe CHEBASSIER
Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE

Absents : Pascal SUARD, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Edith LEROY, Nathalie RIBAUT, Nadège TROUILLET, Virginie VIOLET

Monsieur Le Président rappelle que le Conseil avait approuvé, le 27/06/2024, le plan de financement prévisionnel de la réhabilitation du Pôle Animation Sociale (PAS) à la Madeleine et autorisait la SHEMA, mandataire à lancer les marchés d'études et de travaux relatifs à cette opération.

Bilan financier prévisionnel de l'opération

Il convient de mettre à jour le bilan d'opération, dans la mesure où le coût total de l'opération, après études et analyses des appels d'offres, est supérieur à la première évaluation.

En contrepartie le montant de subvention obtenue est supérieur au montant prévu initialement au budget.

Bilan prévisionnel	Bilan d'opération initial	Nouveau bilan à approuver	Ecart Nouveau bilan // BP
DEPENSES	en € TTC	en € TTC	en € TTC
Etudes et diagnostics	48 000 €	7 248 €	-40 752 €
Honoraires	153 713 €	182 748 €	29 035 €
Conduite d'opération	48 720 €	48 720 €	0 €
Estimation travaux	1 137 830 €	1 416 000 €	278 170 €
Aléas	113 783 €	24 000 €	-89 783 €
Révision de prix	68 270 €	70 800 €	2 530 €
Estimation travaux y compris aléas et révision de prix	1 319 883 €	1 510 800 €	190 917 €
Frais divers	45 936 €	45 805 €	-131 €
TOTAL DEPENSES	1 616 252 €	1 795 321 €	179 069 €
RECETTES			
Etat (DETR)	200 000 €	330 000 €	130 000 €
Region	304 500 €	304 500 €	0 €
CAF	90 000 €	90 000 €	0 €
Fonds vert	125 000 €	115 000 €	-10 000 €
TOTAL subventions	719 500 €	839 500 €	120 000 €
FCTVA	265 130 €	290 928 €	25 798 €
TOTAL recettes	984 630 €	1 130 428 €	145 798 €
Autofinancement	631 622 €	664 893 €	33 272 €
Taux d'autofinancement	39%	44%	

- Vu la délibération n° 2020-10-15-167 du Conseil Communautaire en date du 15 octobre 2020 approuvant la convention pluriannuelle de partenariat pour le projet de rénovation urbaine du Quartier de La Madeleine,
- Vu la délibération n° 2022-05-19-116 du Conseil Communautaire en date du 19 mai 2022 approuvant l'avenant 1 à la convention pluriannuelle de partenariat pour le projet de rénovation urbaine du Quartier de La Madeleine,
- Vu la délibération n° 2024-02-15-024 du Conseil Communautaire en date du 15 février 2024 approuvant l'avenant 2 à la convention pluriannuelle de partenariat pour le projet de rénovation urbaine du Quartier de La Madeleine,
- Vu la délibération n° 2024-06-27-145 du Conseil Communautaire en date du 27 juin 2024 approuvant le plan de financement prévisionnel de la réhabilitation du PAS à la Madeleine.

061-200068468-20260212-2026-02-12-064-DE
Date de télétransmission : 18/02/2026
Date de réception préfecture : 18/02/2026

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le nouveau plan de financement prévisionnel de l'opération de réhabilitation du Pôle Animation Sociale dont le montant s'élève à 1 499 735 € HT soit 1 795 321€ TTC
- **AUTORISE** la SHEMA, mandataire, à engager les marchés de travaux liés à cette opération

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 18 FEV. 2026
Publié en ligne le
Certifié exécutoire 18 FEV. 2026

Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-président,
Philippe VAN-HOORNE



